

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 15 février 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 15 février 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 février 1877](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destinationAmiens (Somme)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin autorise Delpech à faire une offre de transaction à Esther Lemaire de 595 000 F plus les intérêts. Il le prévient qu'Esther Lemaire n'acceptera pas. Godin envisage que l'arrêt de la cour lui soit défavorable et il fait l'hypothèse de ne pas enchérir dans la licitation : « Ne serait-ce pas folie d'engloutir entre ses mains le plus pur de ma fortune ? Mieux vaut le conserver à mon fils. » Il indique qu'il préférerait laisser l'établissement à Esther Lemaire plutôt que lui laisser sa fortune : « Je sens toute l'étendue d'un tel sacrifice, mais malheur pour malheur, j'écarterai au moins de mon existence des charges et des ennuis qui, depuis longtemps, pèsent sur moi, et peut-être retrouverai-je ainsi plus d'indépendance et de liberté. » Il suggère à Delpech de demander à Esther Lemaire de lui faire des offres plutôt que d'en faire à cette dernière. Il lui signale qu'il ne peut pas prendre l'avis de Tisserant qui est retourné à Nancy. Il lui demande de lui

faire part de ses réflexions et de celles de Goblet.

SupportSur le folio 224r sont copiées la dernière page de la lettre de Godin à Alphonse Delpech du 15 février 1877 et, sur le papier du registre orienté dans le format paysage, la lettre de Godin à Tisserant du 15 février 1877.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Goblet, René \(1828-1905\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Événements cités[Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation4 p. (221r, 222r, 223v, 224r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024
